## République Française Département de la Loire Arrondissement de ROANNE

#### **COMMUNE DE JURE**

## Séance du 25 mars 2025

Date de la convocation: 20 mars 2025

Membres en exercice: 11 Le 25 mars 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la

présidence de Patrice ESPINASSE

Présents: 7

Votes exprimés : 8 Présents : Patrice ESPINASSE, Franck BLANC, William

Votes "Pour" : 8 GEORGES, Olivier DUFOUR, Jean-Sébastien COHAS, Chantal

Votes "Contre": 0 PALLANCHE, Françoise SAPIN

Abstentions de vote : 0 Représenté : Romain CHABRE représenté par William GEORGES

**Excusés**: Marie-Ange FOLLIOT, Gérard PEREZ

Absente: Delphine FORISSIER

Secrétaire de séance : William GEORGES

## DE 20250325 08

# Budget Lotissement - Vote du Budget Primitif 2025

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire présente le budget primitif Lotissement 2025 établit comme suit :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

## DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	38 015,35 €
011	Charges à caractère général	500,00 €
042	Section à section	16 515,48 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		55 030,83 €

## RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
042	Section à section	17 015,48 €
74	Dotations et participations	38 015,35 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		55 030,83 €

Date de transmission de l'acte: 02/04/2025 Date de reception de l'AR: 02/04/2025 042-214201162-DE\_20250325\_08-DE

AGEDI

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### **DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	16 515,48 €
040	Section à section	17 015,48 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		33 530,96 €

#### RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	17 015,48 €
040	Section à section	16 515,48 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		33 530,96 €

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le vote du budget primitif ainsi présenté.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- ADOPTE le budget primitif Lotissement 2025 ainsi présenté, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- AUTORISE le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

Ont signé au registre,

Le Maire, Patrice ESPINASSE

Le secrétaire de séance, William GEORGES